

Bébé pleure... ne le secouez pas

CONTACTS

DÉPARTEMENT DE LA MARNE
Service Protection maternelle et infantile
2 bis rue de Jessaint - CS 30454
51038 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. : 03 26 69 52 71
Fax : 03 26 70 99 41
Courriel : pmi@marne.fr



Retrouvez les coordonnées
de toutes les circonscriptions
de la solidarité départementale
sur www.marne.fr ou dans le carnet
de santé de votre enfant.

LES PLEURS

Dans les premiers mois de la vie, il se peut que votre bébé pleure fréquemment : 2 à 3 heures par jour, et sans raison apparente. C'est sa manière à lui de communiquer.

POURQUOI PLEURE-T-IL ?

- A-t-il faim ou soif ?
- Sa couche est-elle sale ?
- A-t-il froid ou bien trop chaud ?
- Est-il fatigué ?
- Est-il fiévreux ? malade ?
- Peut-être a-t-il besoin d'un câlin ?

Vous avez répondu à toutes ces questions et bébé pleure toujours. Cela peut devenir source d'inquiétude et d'énerverment pour vous...



LA MEILLEURE ATTITUDE

Pour accompagner votre bébé dans ses pleurs, vous pouvez :

- Le porter
- Lui parler
- Le masser
- Le promener
- Lui mettre une petite musique (ex : son mobile)

Il pleure encore... Le mieux est de coucher bébé sur le dos dans son lit.

Puis faites appel à votre entourage pour demander de l'aide : conjoint, famille, amis...

Surtout, ne secouez pas votre bébé

Ni pour arrêter ses pleurs

Ni pour tenter de le réanimer en cas de malaise

Ni pour jouer en le lançant en l'air

Dans tous les cas, secouer bébé est un geste dangereux. **Sa tête est fragile.**

Ce geste n'est pas une solution. Il peut y avoir des conséquences graves sur le cerveau et laisser votre enfant handicapé à vie.

Si votre enfant a subi de telles secousses, une prise en charge médicale en urgence est indispensable.